

## REACTION 19

Association Loi 1901  
68, Rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins d'Ile-De-France  
Chambre Disciplinaire  
9, rue Borromée  
75015 Paris

Objet : Courriel de soutien du Professeur Christian Perronne

Monsieur le Président de la Chambre Disciplinaire du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins d'Ile-De-France,

Je vous adresse le présent courriel, en ma qualité de Président de l'Association REACTION 19 (Qui compte des dizaines de milliers d'adhérents) pour vous exprimer, en mon nom personnel et au nom de l'Association REACTION 19, notre total soutien au Professeur Christian Perronne.

Nous sommes attristés de constater que le Professeur Christian Perronne soit convoqué devant votre juridiction disciplinaire, alors qu'il nous a donné un éclairage humain et scientifique face aux interrogations légitimes que nous nous sommes posées, lorsque nous nous sommes trouvés confrontés à la « vaccination » contre le Covid-19, ainsi qu'à la politique gouvernementale sanitaire, riche de contradictions !

Qui, sinon un scientifique et universitaire de haut niveau international, comme le Professeur Perronne, Professeur en Maladies Infectieuses et Tropicales à la Faculté de Médecine Paris Île-de-France Ouest, scientifique ayant participé à des recherches sur un vaccin contre le virus [H5N1](#) de la [grippe aviaire](#) et ancien :

- Chef du Département de Médecine et du Service des Maladies Infectieuses de l'[Hôpital Universitaire Raymond-Poincaré](#) de [Garches](#),
- Directeur-adjoint du Centre National de Référence sur la tuberculose et les mycobactéries de l'Institut Pasteur de Paris,
- Président du Collège des Enseignants de Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT),
- Président de la Fédération Française d'Infectiologie,
- Président de Groupes de Travail Elaborant des Recommandations basées sur les preuves du traitement antibiotique des infections respiratoires à l'[Agence Nationale de Sécurité du](#)

Médicament et des Produits de Santé(ANSM, ex-AFSSAPS),

- Président de la Section Maladies Transmissibles du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France,
- Président de la Commission des Maladies Transmissibles du Haut Conseil de la santé publique en France,
- Président de la Commission Maladies Transmissibles du Haut Conseil de la santé publique (HCSP),
- Membre du Conseil Scientifique de l'Institut de Recherche en Microbiologie et Maladies Infectieuses (IMMI, INSERM),
- Président du Conseil national des universités (CNU), Sous-Section Maladies Infectieuses et Tropicales,
- Vice-Président du Groupe Consultatif Européen d'Experts en matière de vaccination, Groupe d'Experts ayant conseillé l'Organisation Mondiale de la Santé sur la politique vaccinale dans la région Europe,

aurait plus qu'une légitimité d'exprimer des avis scientifiques objectifs sur une maladie infectieuse comme le Covid-19, les moyens de son traitement, les moyens de sa prévention, mais aussi de travailler pour le futur de notre santé dans notre société ?

Nous vous demandons donc de ne pas perdre de vue qui est le Professeur Perronne, qu'il a occupé des postes clé dans des institutions et organismes clé, tant gouvernementales, qu'internationales, et ce, dans le domaine des maladies infectieuses et les vaccinations, ce qui est un signe de la confiance et de la reconnaissance de son savoir scientifique dans ces domaines, tant sur un niveau national, qu'international.

Nous vous demandons également de garantir au Professeur Christian Perronne le respect de tous ses DROITS, le respect de son savoir, de son apport à la science et de ses mérites, et d'être garant que sa dignité ne sera pas bafouée par une subordination de votre Ordre, guidée par le soutien aveugle d'une politique gouvernementale dictée par des Industries Pharmaceutiques.

Aussi, nous osons espérer que votre Conseil aura la sagesse de ne prononcer aucune sanction à l'encontre du Professeur Christian Perronne !

J'ai participé à des nombreux meetings durant lesquels Monsieur le Professeur PERRONNE était invité aussi ! L'accueil ému des présents, ses interventions ont apporté une plus-value intellectuelle et culturelle, dans un contexte grave sur le plan sanitaire et politique.

Le contenu de ses ouvrages, qui n'ont pas été attaqués sur le fond, nous a permis d'éclairer notre esprit face aux nombreuses contradictions sanitaires et du gouvernement.

Monsieur Véran, lui-même, votre ancien Ministre de la santé, viens aujourd'hui même de reconnaître avoir trompé les Français, alors que le peuple et les médecins ont été obligés de suivre les lignes indiquées par le Ministère de la Santé sans pouvoir en discuter.

Ainsi, il est du devoir de chaque médecin et le devoir de votre Ordre, de défendre une médecine scientifique et non une médecine fondée sur des dogmes, comme une religion.

Pour juger, il faut être impartiaux et désintéressés, soyez de juges illuminés et non les serviteurs d'une « DOXA » !

Nous l'espérons !!!

Vous souhaitant une bonne réception de la présente,

Nous vous prie de croire, Monsieur le Président de la Chambre Disciplinaire du Conseil régional de l'Ordre des Médecins d'Île-De-France, en l'expression de nos sentiments distingués.

Carlo Alberto BRUSA  
Président de REACTION 19